

COMMUNE DE HIRTZBACH

BULLETIN



COMMUNAL

NOVEMBRE 2025

1. Informations paroissiales

- ❑ La prochaine célébration aura lieu à la Chapelle Sainte Afre :
 - Dimanche 16.11.2025 à 10 h 00 Messe

Intentions de messe :

 - Charles ROSSÉ
 - Famille GRAFF, CATINEAUX et RENCKLY
- ❑ Le Conseil de Fabrique organise le **Dimanche 9 Novembre** à midi son repas paroissial au foyer St Maurice (informations et réservation au 06.82.00.16.75).
- ❑ A partir du mois de novembre et jusqu'au mois d'avril 2026, les célébrations dominicales seront célébrées à la chapelle Sainte Afre . Pour les grandes occasions et les obsèques, elles seront célébrées à l'église St Maurice.
- ❑ **Le Samedi 15 Novembre 2025** aura lieu le **KT Fête** au Foyer St Maurice. Les enfants recevront l'invitation à l'école après les vacances de la Toussaint.
- ❑ Les servants d'autel vous attendent dans leur cabanon, lors de la Fête de l'Avent et seraient heureux de votre visite. Soyez nombreux et soutenez par votre geste ce bel engagement bénévole au service de notre paroisse.
- ❑ Référents paroissiaux (rappel) :
 - Notre célébrant :
 - Vincent FRECHIN, curé doyen - Tél. : 06.80.08.77.30
 - Nos personnes relais :
 - Serge SCHMITT - Tél. : 07.88.12.85.21
 - Claire MUNCK, référente à la Communauté de Paroisses et pour les intentions de messe - Tél. : 03.89.40.15.94

Consultez le site internet : www.coeur-du-sundgau.fr
- ❑ Vous trouverez toutes les informations se rapportant à la vie de notre paroisse sur le panneau d'affichage à côté de l'entrée latérale de l'église.

2. Inscription Listes Electorales

Grâce au téléservice « [Interroger sa situation électorale](#) », vous pouvez vérifier en ligne **votre inscription et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit, votre numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données.** [Accéder au service en ligne](#)

Rendez-vous sur le site service-public.fr et indiquez **la commune** dans laquelle vous pensez être inscrit, **votre nom, vos prénom(s), votre sexe et votre date de naissance**. Si le téléservice vous identifie, cela signifie que vous êtes bien inscrit dans la commune renseignée.

Attention : le téléservice ne fonctionne que si vous remplissez l'ensemble des champs et que vous indiquez tous vos prénoms dans l'ordre de l'état civil.

Vous pouvez aussi contacter la mairie au 03.89.40.99.21

3. Rappel Chasse – Avis aux promeneurs

Les chasseurs locaux (association Saint Hubert de Hirtzbach) ont informé la municipalité que des battues auront lieu sur leur territoire de chasse **les Dimanches 9 et 23 Novembre 2025**.

4. Cérémonie du 11 Novembre



A l'occasion du 107^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, la population est invitée à se rassembler **le Dimanche 9 Novembre 2025** pour commémorer cet événement, à **18 h 00** : cérémonie au Monument aux Morts, en présence de l'UNC accompagnée de portedrapeaux. A l'issue de la cérémonie, les personnes présentes sont toutes invitées au verre de l'Amitié servi au Club House.

5. Balayage de voirie

Le dernier balayage de l'année par engin spécialisé interviendra le **Mercredi 26 Novembre 2025**, sauf modification de dernière minute.

Comme de coutume, facilitons au maximum le passage de la balayeuse en déplaçant les véhicules et ne perdons pas l'habitude d'entretenir les abords des propriétés et les endroits non accessibles à l'engin, sans oublier les caniveaux.

6. Collecte de denrées alimentaires non périssables

La Banque Alimentaire du Haut-Rhin reconduit sa traditionnelle collecte de denrées alimentaires non périssables au profit des personnes nécessiteuses du département, dont le nombre ne cesse de croître. Celle-ci aura lieu les **28 et 29 Novembre 2025**.

UNE PETITE PART DE VOS COURSES PEUT SAUVER UNE FAMILLE.

Cette année, les produits les plus attendus sont : huile, sucre, café, conserves de légumes, de poisson et de fruits, riz, plats cuisinés, produits pour le petit-déjeuner (thé, cacao, confiture, céréales).

Comme chaque année, des bénévoles viendront collecter vos dons **au porte-à-porte, le Samedi 28 Novembre 2025 de 9 h à 12 h**, à travers le village. Les familles qui souhaitent participer sont invitées à déposer les denrées dans des sacs ou cartons, devant leur porte ou à les remettre directement aux équipes lors de leur passage.

En complément, les dons pourront également être déposés **à la mairie ou à l'atelier municipal**.

Un grand merci d'avance à tous les généreux donateurs pour leur solidarité !

7. Fête de Noël des Aînés

La Municipalité se réjouit déjà de vous retrouver lors de la traditionnelle Fête de Noël des Aînés qui se déroulera le **Samedi 13 Décembre 2025**, à 12 H au Foyer Saint-Maurice de Hirtzbach. Une belle journée placée sous le signe du partage et de la convivialité vous attend, un moment que beaucoup d'entre vous guettent avec impatience !

Ainsi toutes les personnes âgées de **65 ans et plus** recevront prochainement une invitation personnelle accompagnée d'un **talon-réponse** à compléter et à retourner en mairie. Vous pourrez aussi simplement confirmer votre présence par téléphone au **03 89 40 99 21**.

La Municipalité a hâte de vous retrouver à l'occasion de ce moment festif, convivial et pensé pour vous. Réservez dès maintenant la date et préparez-vous à partager ensemble un beau moment de joie et de retrouvailles !

8. Communiqué des Associations

❑ Marché de Noël organisée par l'Association « Les Wagg'Hirtz »



Quand les feuilles roussies laissent place aux premiers frissons de l'hiver, notre village s'éveille doucement à la magie de Noël. Le **Samedi 22 Novembre**, la place de l'Eglise se parera de lumières et de senteurs épicées pour accueillir le **traditionnel Marché de**

l'Avent des Wagg'Hirtz.

Artisans passionnés, douceurs sucrées et salées, vin chaud aux effluves de cannelle.... Tout y sera pour raviver les cœurs et réchauffer les mains.

Plusieurs moments enchantés à partager :

- Des stands féériques pour dénicher des trésors faits main
- Des mets gourmands à savourer sous les guirlandes
- Une ambiance musicale qui dansera peut-être entre les flocons de neige tant espérés par petits et grands.



Comme chaque année le Saint Nicolas fera son apparition, le sourire malicieux et la hotte bien remplie. On dit qu'il a prévu quelques surprises.... Et peut-être une blague ou deux pour les plus sages ou les plus espiègles !

A la tombée du jour les enfants s'élanceront dans une marche aux flambeaux éclairant les rues de leur lumière joyeuse comme une belle farandole d'étoiles.

Venez nombreux en famille ou entre amis pour célébrer ensemble et se préparer à l'esprit de Noël dans la chaleur de notre village.

❑ L'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Les Sapeurs-Pompiers effectueront leur traditionnelle tournée de calendriers en soirée du 1^{er} novembre au 15 décembre 2025. Accueillons-les chaleureusement et soutenons nos héros du quotidien pour leur engagement au service de tous.

❑ L'Association des Donneurs de Sang bénévoles

Elle informe ses membres et toute personne intéressée que la prochaine collecte de sang est organisée cette année le jour de la Saint-Nicolas le **Vendredi 5 Décembre 2025 de 16h00 à 19h30 à HIRTZBACH.**

L'Association profite de cette occasion pour célébrer les Manalas, qui seront offerts à tous en tant que repas, accompagnés d'une soupe et de chocolat chaud.

❑ Ecole de peinture Associative GRAPHE

Vous informe dans le cadre du Marché de Noël de Hirsingue les **13 et 14 décembre**, un concours de dessin pour les enfants de 6 à 14 ans avec comme thème imposé : La Maison Alsacienne. Le dessin est à réaliser sur un format A4, il est obligatoire d'indiquer au dos son nom, prénom, âge, adresse postale, mail, numéro de téléphone, réalisation libre (crayon, feutres, peinture...). Le dessin est à remettre chez Graphe, 35 rue de Lattre de Tassigny à Hirsingue ou à l'Office du Tourisme d'Altkirch avant le 05 décembre 2025.

❑ La Bougeotte



Les bricoleurs de la Bougeotte de Hirtzbach sont en pleine préparation des décorations de Noël. Le thème cette année sera les anges et les étoiles. Les bénévoles projettent de réaliser une très grande couronne de l'Avent d'un diamètre de 2 m/ 2 m 50. Pour concrétiser ce projet, ils auront besoin d'une belle quantité de branches, des végétaux suivants : sapins, pins, ifs, thuyas. De ce fait, si vous projetez de vous débarrasser de ces végétaux, fin du mois d'octobre 2025 et au cours de la 1^{ère} semaine de novembre 2025, vous pourrez contacter Martine au 07 84 44 05 71 pour que vous puissiez les déposer au lieu de les jeter dans la benne à végétaux.

9. Déplacement du conteneur des habits

En raison d'incivilités répétées constatées autour du conteneur destiné à récupérer les vêtements, il a été décidé de le déplacer à l'atelier municipal, 65 rue principale à Hirtzbach. Cette mesure vise à préserver le matériel et à assurer de meilleures conditions d'utilisation.

Nous vous remercions de l'attention portée à ce changement et de votre compréhension.

10. Prévenir les intoxications par le monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est la première cause de mortalité par intoxication en France (environ 100 décès chaque année).

En région Grand Est, 84 épisodes d'intoxications par le monoxyde de carbone ont été enregistrés au cours de la dernière période hivernale, exposant 228 personnes et causant 2 décès. Face à ces accidents pour la plupart évitables, l'Agence Régionale de Santé (ARS) se mobilise en diffusant une information destinée à prévenir les situations à risque.

Le monoxyde de carbone est un gaz inodore, invisible et non irritant. Il est donc indétectable sans appareil de mesure. Les intoxications liées à ce gaz résultent le plus souvent d'un dysfonctionnement des appareils à combustion (chaudières au gaz au fioul, au bois) et/ou d'un défaut d'aération des locaux où ils sont utilisés. La chaudière est la source mise en cause dans 50% des intoxications.

Restons vigilants !

- Avant l'hiver, faites impérativement entretenir vos appareils de chauffage et de production d'eau chaude à combustion par un professionnel qualifié, la réglementation l'oblige ;
- Faites ramoner, chaque année, les conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié, quel que soit le combustible utilisé ;
- Ne vous chauffez jamais avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, fours, brasero, barbecues, cuisinières, etc.) ;
- N'utilisez sous aucun prétexte un groupe électrogène dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments ;
- N'utilisez jamais de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion ;
- Aérez et ventilez quotidiennement votre habitation au minimum 10 à 15 minutes et n'obstruez jamais les grilles de ventilation, même par temps froid.

Que faire en cas d'accident dû au monoxyde de carbone ?

Les premiers signes de l'intoxication sont des maux de tête, nausées, confusion mentale, fatigue. En cas de soupçon d'intoxication, il faut immédiatement aérer les locaux, arrêter si possible les appareils à combustion, évacuer au plus vite les locaux et appeler les secours en composant le 15, le 18 ou encore le 112, et le 114 pour les personnes sourdes et malentendantes. Face à une intoxication aiguë, la prise en charge doit être rapide et justifie une hospitalisation spécialisée.

11. Permanence Ligue Contre le Cancer

Tous les jeudis de 9 h 00 à 12 h 30, cette permanence (uniquement sur rendez-vous) se tient pôle médico-social Les Tilleuls d'Altkirch.

Informations et prise de rendez-vous sur le site internet : www.liguecancer-cd68.fr ou contacter Véronique PATAT, coordinatrice Sud Alsace (06 80 35 23 37 ou mail à l'adresse suivante : veronique.patat@ligue-cancer.net .

12. Equipements neige obligatoires en « zones montagnes »

Depuis le 1^{er} novembre 2021, tout véhicule circulant dans des zones dites « de montagne » doit désormais être doté d'un équipement hivernal, pour la période du 01.11 au 31.03 : pneus neige ou dispositif antidérapant (chaînes ou chaussettes).

Dans le Haut-Rhin, 140 communes sont concernées par cette nouvelle réglementation, dont le Sud du Sundgau (région de Ferrette).

En cas d'infraction, le conducteur encourt une amende de 135 €, voir l'immobilisation du véhicule.

13. Annonce



Appel à la solidarité pour les chatons

Cette année encore, de nombreux chatons ont besoin de notre aide.

Les associations, refuges, familles d'accueil et la SPA font face à une forte augmentation des arrivées et manquent de matériel pour s'en occuper dans de bonnes conditions.

🛒 Dons utiles : Alèses, litières, croquettes et pâtés, plaids (même usés), bouillottes, petits jouets. Chaque contribution, même modeste, est précieuse et aidera à améliorer le confort et la prise en charge de ces petits compagnons.

Point de collecte : GUIDUCCI Stéphanie : 31 rue Principale à Hirtzbach, 06 60 65 85 52.

Merci pour votre générosité et votre soutien aux associations locales.

14. Etat civil

Décès

Toutes nos condoléances à la famille et aux proches de :

Eugène GRATZ décédé le 7 octobre 2025 à Mulhouse, dans sa 84^{-ème} année.

15. Les Grands Anniversaires du mois de Novembre 2025

65 ans :	Mme	HOOG	Marie
68 ans :	M.	OBERMULLER	Daniel
70 ans :	M.	JERMANN	Bertrand
	M.	OJEIL	Joseph
71 ans :	M.	CHIAVUS	André
	Mme	STEFANI	Cesarina née DEL BOVE
72 ans :	Mme	SCHARTNER	Marie-Odile née HAENNIG
73 ans :	M.	CORMAHO	Henri
74 ans :	M.	HELBERT	Alain
	M.	PFLIEGER	René
	M.	RODRIGUES MATIAS	Antonio
	Mme	NUSSBAUMER	Christiane née HAEGY
75 ans :	Mme	MEYER	Violette née WEILLER
76 ans :	M.	DALLEAU	Mario
	Mme	SCHWEITZER	Paulette née REIN
77 ans :	Mme	SCHIELIN	Cécile née PFLIEGER
	Mme	PERUGINI	Christiane née KLEIM
	M.	PFLIEGER	Jean-Louis
80 ans :	Mme	MUNCK	Marthe née BOEGLIN
95 ans :	Mme	HAENNIG	Antoinette née SIMON



Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH

Tél : 03.89.40.99.21

Courriel : mairie@hirtzbach.fr

- Les lundis et jeudis de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h ;
- Le mardi de 14 h à 17 h ;
- Le mercredi de 09 h à 12 h ;
- Le vendredi de 16 h à 18 h.

Suivez l'actualité et les alertes de votre commune
en téléchargeant l'application « [*illiwap*](#) »

